chambres de commerce favorisant la construction du canal de la baie Georgienne. A ce propos, plusieurs membres croient qu'il est urgent pour la Chambre de prendre immédiatement action, vu l'importance du sujet qui intéresse particulièrement la province de Québec.

La Fédération, dans une lettre à la Chambre, remercie cette dernière de l'offre faite par M. F.-C. Larivière, ancien président, d'une somme de \$100 destinée à couvrir une partie des dépenses du prochain congrès.

La Chambre de Commerce sera représentée au congrès de Trois-Rivières, le 17 mai, par une délégation de cinq membres qui seront choisis par un comité de la Chambre. M. le président exprime l'opinion que ces représentants devront être en état de faire honneur à l'organisation qu'ils représenteront et de donner au besoin des conseils aux représentants des chambres affiliées. Les questions que l'on étudiera intéressent toute la province et devront être traitées par des connaisseurs.

M. le président qui était l'un des délégués auprès du gouvernement fédéral pour exprimer l'opinion de la Chambre au sujet de la construction du canal de la Baie Georgienne, fait rapport que la délégationn a été reçue avec la plus parfaite courtoisie par le premier-ministre et ses collègues. Les ministres fédéraux semblent favorables au projet, dit M. Chaput, en particulier les ministres canadiens-français. Cependant quelques ministres d'Ontario montrent moins d'enthousiasme à ce sujet. Ils ont peut-être des intérêts électoraux à ménager; néanmoins, le premier-ministre Borden a paru très sympathique au projet et a promis que la question serait très sérieusement étudiée.

Bien plus, un des ministres canadiens-français a déclaré à la délégation qu'une somme d'argent assez élevée avait été mise en réserve dans les subsides, pour permettre à une commission d'ingénieurs de poursuivre l'inspection de la route du futur canal, inspection commencée sous le régime de Sir Wilfrid Laurier.

Le lieutenant-colonel Labelle qui faisait aussi partie de la délégation, a confirmé les déclarations de M. Chaput et a aiouté que ce projet a l'appui de tous les partis des provinces maritimes, de Québec, de la vallée de l'Ottawa et de l'Ouest.

Finalement, après quelques observations faites sur le même sujet par plusieurs membres, le conseil nomme MM. Gareau, L. Gravel, Frigon, U.-W. Boivin, A.-H. Catelli, L.-J. Tarte et Arthur Berthiaume membres d'un comité spécial chargé d'étudier à fond cette grave question et de se mettre immédiatement à l'oeuvre à cette fin. Ce comité pourra s'adjoindre les membres qu'il jugera à propos.

L'EXPORTATION DES OEUFS DE RUSSIE

La Russie est en voie de prendre sur les marchés mondiaux le premier rang pour l'exportation des oeufs. L'Economista d'Italia a relevé notamment les chiffres afférant au nombre d'oeufs que reçoit l'Angleterre, en le rapprochant de celui qui lui vient d'autres nations européennes. Les chiffres indiquent la valeur en livres sterling et le pourcentage de la contribution de chaque nation. Ils s'établissent ainsi:

,	Livres sterling %
Russie	82,777,000 50.25
Danemark	43,683,740 19.90
Autriche-Hongrie	14,022,270 7.47
France	10,530,000 4.96
Italie	8,833,000 4.07
Allemagne	5,065,690 2.77
Canada	27,666 0.01

NOUVELLES CHARTES

La "Gazette du Canada", publie les nouvelles chartes accordées sous le sceau du secrétaire d'Etat du Canada. Voici celles qui ont trait aux nouvelles compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec:

"The Mendelsohn-Tritt Company"; manufacture, vente, importation et exportation de confections, cotonnades, lainages et de tous les matériaux qui entrent dans la confection des dites marchandises, à Montréal. Capital-actions, \$10,000.00.

"Montreal View Land, Limited"; achat et vente de terrains et fermes; prêts d'argent, construction de toutes sortes: canaux, tunnels, réservoirs, quais, trottoirs, aqueducs,! etc., à Montréal. Capital-actions, \$1,000,000.00.

"Trench Explosives, Limited"; commerce général d'explosifs et munitions et vente de tous les articles en rapport général avec ce commerce, à Montréal. Capital-actions, \$150,000.00.

"The Canadian Butchers Supply Co., Ltd."; commerce général, manufacture, importation, exportation et vente de toutes sortes de marchandises, à Montréal. Capital-actions, \$50,000.00.

"The International Supply and Construction Company, Limited"; construction de chemin de fer, tunnels, quais, élévateurs, aqueducs, ponts, etc., et vente des matériaux se rapportant à ces constructions, à Hull. Capital-actions, \$100,000.

"The Presto Heater Company"; usine de lumière électrique, de chauffage et de force motrice, etc., à Montréal. Capital-actions, \$500,000.00.

"The Glen Lumber Co., Limited"; commerce de bois en général, manufacturiers d'articles en bois, etc., à Montréal. Capital-actions, \$20,000.00.

"Independent Amusement, Limited"; construction générale et administration de théâtres, salles d'opéra, cafés, restaurants, parcs publics, etc., à Montréal. Capital-actions, \$150,000.00.

"Drummond Realities, Limited"; agence et courtage de biens, meubles et immeubles, constructions en générale et transactions financières de toutes sortes, à Montréal. Capital-actions, \$100,000.00.

"Canada Brick Company' Limited"; manufacture de briques, tuiles, poterie de toutes sortes, tuyaux, articles en terre cuite, porcelaine, céramique, pierre artificielle, etc., à Montréal. Capital-actions, \$1,000,000.00.

"Canada Securities Corporation, Limited"; agents de change, transactions financières de toutes sortes, à Montréal. Capital-actions, \$1,000,000.00.

COMPAGNIES INCORPOREES

Des lettres patentes ont été accordées par le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, incorporant:

"The Canadian Lumber & Pulp Company"; commerce de bois en général; achats et ventes de biens, meubles et immeubles pour toutes fins concernant le dit commerce, même pour le bois de pulpe, etc. à Ste-Sabine Station, comté de Bellechasse. Capital-actions, \$20,000.00.

"The Canadian New Invention Improvement and Manufacturing, Limited"; brevets de toute espèce au Canada et en pays étrangers, pour toutes sortes d'inventions, commerce de bois en général, construction et exploitation de fonderies, etc., à Papineauville. Capital-actions, \$20,000.00.

"La Compagnie de l'Hôtel Saint-Roch, Limitée"; agence et vente de terrains et propriétés, à Québec. Capital-actions, \$450,000.00.